



## Séance solennelle de clôture

### Intervention de Monsieur François BAROIN Président de l'AMF

**Jeudi 2 juin 2016**

**Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Président du Sénat, cher Gérard Larcher,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Qu'il me soit permis de saluer les Hautes autorités de notre République à vos côtés,  
Monsieur le Président,  
Monsieur le Président du CESE,  
Monsieur le Défenseur des droits,**

Je veux saluer avec respect, amitié, affection et tendresse, s'ils me le permettent, nos trois Présidents d'honneur que je vous demande d'applaudir, Daniel Hoeffel, Jacques Pélissard, Jean-Paul Delevoye. Ils ont porté l'étendard de la République avec l'étendard de l'Association des maires de France. C'est un honneur pour moi d'être ici à la place qu'ils ont occupée, pour ce congrès, grand rassemblement des maires de France.

Je voudrais saluer comme il se doit également nos amis, partenaires, avec lesquels nous travaillons jour après jour, au service de nos territoires.

Le Président Bussereau, président de l'Association des départements de France, et le Président Richert, président de l'Association des régions de France, de ces grandes régions.

Je voudrais dire devant vous, Monsieur le Président de la République, au nom des membres du Bureau, de notre premier vice-président délégué, de notre secrétaire général, des membres du Comité directeur ici présents derrière moi, que nous sommes également heureux de saluer la présence de nos amis et partenaires, dirigeants des associations qui défendent les intérêts et qui se retrouvent ensemble dans notre maison commune, l'Association des maires de France.

Je pense à Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de France urbaine, je pense à Caroline Cayeux, maire de Beauvais, présidente des Villes de France, je pense à Olivier Dussopt, président des Petites villes de France.

Nous sommes à l'unisson dans le même discours et c'est la raison pour laquelle, Monsieur le Président de la République, les propos que je vous adresse sont les propos de tous et de chacun.

Soyez le bienvenu, Monsieur le Président de la République, soyez le bienvenu parce que vous êtes le Président de la République française. Soyez le bienvenu parce qu'il y a six mois, nous étions ensemble pour affirmer que lorsque l'essentiel est en jeu, c'est-à-dire la sécurité des Français au quotidien, l'État pouvait compter sur les maires de France et soyez le bienvenu, Monsieur le Président de la République, parce que nous avons tant de choses à nous dire aujourd'hui – je ne favorise personne dans l'assistance, une confiance singulière qui ne serait pas parvenue jusqu'à l'Élysée.

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser, au nom de l'Association des maires de France, l'expression de sa pleine et entière solidarité à l'égard des populations actuellement en souffrance et son plein et entier soutien aux équipes municipales qui, en Seine-et-Marne et dans le Loiret sont aussi en souffrance et aux côtés de tous les bénévoles de France. Une fois de plus, une fois encore, elles montrent que, lorsque les maires sont là, ils sont aux côtés des populations qui souffrent et, lorsque les populations sont en souffrance, elles peuvent compter sur leurs élus, sur les agents de la République.

Nous sommes à leurs côtés.

La France, Monsieur le Président de la République – et vous le savez mieux que quiconque, vous qui êtes en charge de l'essentiel, garant de nos institutions – traverse une période dans un contexte national, européen et international qui a peu de précédents au cours de ces dernières décennies.

Nous avons, d'un commun accord, en liaison avec votre Premier Ministre, il y a six mois, décidé de reporter notre congrès. Ce fut une décision difficile et douloureuse, car nous avons conçu ce congrès comme le point d'orgue d'une mobilisation importante autour du sujet qui nous oppose à l'État, disons les choses, sur le problème du transfert de l'argent que l'État doit aux collectivités locales pour assumer les missions qui sont les siennes.

Nous l'avons fait dans l'esprit de responsabilité qui était le nôtre et nous l'avons fait à vos côtés pour adresser ce même message que je viens d'évoquer.

Nous avons, en quelque sorte, poursuivi le travail. Je veux dire que nous avons avancé ensemble. Nous avons signé il y a quelques jours avec Monsieur le Premier ministre et Monsieur le ministre de l'Intérieur une convention pour placer les élus au cœur du dispositif de la surveillance républicaine pour lutter contre la radicalisation, pour faire en sorte que nous soyons, nous, élus, mieux formés, mieux informés.

Nous respectons pleinement les contraintes qui existent dans l'État de droit, le secret des procédures, lorsqu'elles sont engagées sur le plan judiciaire, ou le secret professionnel, lorsque ce sont nos services qui travaillent pour protéger les Français, mais nous souhaitons et nous voulons être encore plus et encore mieux associés. Pas un maire ne peut accepter de découvrir dans la presse ce qui se passe réellement sur son territoire. Nous avons avancé et nous continuerons de progresser et de travailler avec vous pour faire en sorte que ce fléau de la bascule dans la radicalisation ne devienne pas une menace terroriste permanente pour notre pays et pour les communes de France.

Dans cet esprit, il est indispensable d'adresser un message de solidarité totale à nos forces de l'ordre. Qu'ils soient gendarmes, policiers, policiers municipaux, militaires, pompiers, agents de la sécurité civile, ils doivent pouvoir bénéficier en tout temps, tout lieu et toute circonstance de notre soutien, de notre accompagnement. C'est notre devoir et notre responsabilité.

Nous avons été choqués, il y a quelques jours, des images d'une voiture en flamme qui ont, en quelque sorte, emballé le cœur de chaque Français.

Les maires de France, comme l'État, sont aux côtés des forces qui les protègent.

Les maires de France, et vous le savez, Monsieur le Président, vous en avez été un parmi nous, sont en quelque sorte l'aile avancée de la Garde nationale, de la Défense républicaine. Nous sommes, en quelque sorte, les acteurs du quotidien de la vitalité de notre devise républicaine.

La liberté : la liberté est la règle, mais il n'y a pas de liberté sans règles.

L'égalité : une égalité en droit, et c'est notre devoir de le faire appliquer.

La fraternité : elle prend en réalité la forme, dans une République moderne, depuis 1945, de ses politiques de solidarité à l'égard des plus fragiles.

La laïcité : elle offre à notre pays, depuis un peu plus d'un siècle à présent, le visage d'un État qui se tient à égale distance de chacune des croyances, des ferveurs, des espérances, des religions et qui, en même temps, protège chaque culte dans la liberté de conscience de chacun. C'est aussi l'honneur de la République.

Nous sommes là pour les faire vivre et vous le savez aussi, Monsieur le Président de la République.

Nous sommes également traversés par les conséquences directes d'une instabilité mondiale, qui nous angoisse et nous préoccupe, mais qui nourrit également notre devoir et notre responsabilité d'être en lien avec l'État.

S'agissant de la question des flux migratoires, elle ne concerne pas toutes les communes et toutes ne sont pas en situation aujourd'hui de répondre présentes à travers les centres d'accueil des demandeurs d'asile.

Toutefois, nous avons rappelé trois principes simples, Monsieur le Président. Le premier, sur cette question de l'accueil coordonné à l'échelle européenne, en lien avec les décisions des organisations gouvernementales, est d'abord de rappeler qu'il s'agit d'une mission régalienn.

C'est à l'État d'organiser ce dispositif d'accueil à la hauteur de ce que représente le pays qui a offert la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen au monde entier il y a deux siècles.

Le deuxième principe simple que nous avons tous en tête, partagé par chacune et chacun d'entre nous ici devant vous, est que le principe d'humanité gouverne tous les autres principes, mais que compte tenu de la situation internationale, il ne s'agit pas uniquement d'un accueil d'urgence et que nous devons nous mettre en situation d'intégrer dans la durée un processus d'accompagnement de ces populations en difficulté.

C'est la raison pour laquelle c'est bien sur la base du volontariat, qui a été la ligne défendue par l'Association des maires de France, que les

communes qui se portent volontaires sont en situation de représenter dignement la France dans l'accueil de ces 30 000 migrants, c'est-à-dire deux fois plus que la capacité d'accueil pour laquelle notre pays est formaté.

Il faut donc rapidement, et en urgence, mettre en place les dispositifs d'installation et d'accompagnement pour que ce principe d'humanité soit respecté au rang un et que ce principe d'accompagnement soit partagé par tous.

Nous n'acceptons pas, vous le savez aussi, et nous demandons que l'État, d'une part, associe les maires aux initiatives et, d'autre part, les accompagne financièrement. C'est la négociation que vous portez pour notre pays au niveau européen.

Nous ne pouvons pas assumer de charges supplémentaires et nous ne voulons pas confondre les deux messages.

Ces responsabilités supplémentaires, liées à une actualité douloureuse et malheureusement souvent tragique, s'additionnent à toutes les autres compétences et à toutes les autres demandes de nos populations, de nos administrés, des usagers des services publics et de nos contribuables. C'est bien le cœur de ce qui fait aujourd'hui que, depuis deux ans, nous avons non pas un bras de fer – l'expression est impropre, nous sommes dans un dialogue républicain et dans une volonté partagée d'avancer ensemble – non pas dans une pomme de discorde qui serait un abcès de fixation que personne ne saurait résoudre, mais dans une tension, car une politique a été décidée dans le cadre d'une loi de programmation des finances publiques, que vous avez portée au niveau européen pour répondre aux engagements que la France a pris par la signature qu'elle a accordée au traité budgétaire qui avait fixé un niveau de déficit public.

Je voudrais rappeler deux ou trois vérités simples, avant d'aborder nos revendications qui, je n'en doute pas, sont parvenues jusqu'à vous. Au passage, j'avais eu l'occasion, l'an dernier, de saluer le professionnalisme de votre équipe gouvernementale et d'adresser un compliment, si vous me le permettez, sans m'élever au-dessus de ma condition, à votre Premier Ministre, puisque chaque ministre qui avait fait l'honneur à notre Association de venir avait su conserver le silence absolu sur nos revendications et je dois préciser que, l'an dernier, le Premier ministre également.

Ainsi donc, vous, Président de la République, vous pouvez vous féliciter du travail de vos ministres qui ont conservé un silence absolu sur les réponses que l'État va apporter à nos revendications, que vous connaissez aujourd'hui.

Ne vivez pas ce propos comme une pression supplémentaire !

Nous nous sommes efforcés, depuis trois jours, de faire en sorte que l'intensité soit la plus importante, mais je sais que vous en êtes pleinement conscient.

Je formule maintenant deux ou trois idées simples, non pas pour les maires qui sont ici, mais pour celles et ceux qui nous regardent.

Ce transfert de dotation, ce n'est pas une forme d'obole que nous demandons à l'État. L'État doit de l'argent aux communes et aux intercommunalités. L'État a supprimé des impôts locaux – pas sous votre direction, cela fait des années que cela dure. La Constitution, notre loi fondamentale, l'oblige à rembourser à l'euro / l'euro la suppression de recettes fiscales entrant dans les caisses des communes.

L'État a donné des compétences supplémentaires. Notre loi fondamentale l'oblige également à rembourser à l'euro / l'euro ce qu'il a imposé en plus.

L'État a cette responsabilité de pouvoir, par le cadre législatif, fixer à travers la loi des obligations supplémentaires. Nous le faisons. Nous sommes des agents de l'État dans un certain nombre de missions, mais nous sommes des agents de l'État peut-être un peu plus vertueux que l'État lui-même, car, est-il besoin de le rappeler, nous n'avons aucune responsabilité dans le déficit, car nous n'avons pas le droit de faire de déficit.

Nous, nous n'avons pas le droit d'emprunter de l'argent pour financer le fonctionnement, pour financer un train de vie, pour financer quelque chose qui est montré du doigt par des gens qui n'y connaissent rien, qui méprisent notre travail, qui piétinent les mandats des élections au suffrage universel, qui abaissent la démocratie représentative et qui nourrissent tous les discours populistes qui, aujourd'hui, minent la société française.

Alors, oui, nous avons une responsabilité dans la dette et c'est bien la dette obèse de notre pays pour laquelle tous les gouvernements depuis 40 ans ont une responsabilité partagée. J'en prends ma part, toute ma part, celle d'un ancien ministre du Budget qui a proposé un gel de dotation qui n'était pas facile et qui n'a pas été facile non plus à accepter à l'époque par les maires de France.

Dans cette dette d'à peu près 2 100 milliards d'euros, quelle est la responsabilité de chacun ? L'État est responsable à hauteur de 80 %, la Sécurité sociale à hauteur de 10 %, les collectivités locales à hauteur de 9,5 % et les femmes et les hommes en face de vous, Monsieur le Président de la République, les maires et les présidents d'intercommunalités, à hauteur de seulement 4,5 %.

Or, vous nous demandez de porter 25 % de l'effort en trois ans. C'est injuste. C'est intenable. C'est trop. C'est trop vite. Il faut arrêter les frais, Monsieur le Président de la République.

Les conséquences de tout cela, nous les connaissons. Elles sont de trois ordres, puisque ce sont les leviers à la disposition des élus.

Je fais appel à votre mémoire de remarquable maire d'un département non moins remarquable, la Corrèze – je ne crois pas que, dans l'histoire de France, un département ait produit deux Présidents de la République dans une période qui permet de traverser deux générations de vivants.

S'agissant des leviers à notre disposition, le premier, que beaucoup refusent d'utiliser, c'est le levier fiscal. Malgré tout, 25 % des collectivités ont été dans l'obligation d'augmenter les impôts locaux.

Je vous le dis, Monsieur le Président de la République, aucun maire de France, quel que soit son engagement, quel que soit le soutien qu'il apporte aux orientations générales du Gouvernement que vous incarnez et dans cette mandature, aucun maire ne souhaite vivre, accepter et subir le transfert d'une impopularité fiscale pour des mesures qu'il n'a pas décidées.

Le deuxième levier est lourd de conséquences également – Anne Hidalgo, que je remercie de son soutien dans notre revendication et dont je salue l'action, l'a évoqué – c'est le tissu social et la cohésion sociale qui repose sur notre milieu associatif.

Depuis deux ans, nous sommes contraints de réduire très significativement les dotations, les subventions au tissu associatif. Les grandes pourront toujours trouver des partenaires privés, mais les petites, celles qui tiennent le terrain, celles qui tiennent nos communes, celles qui tiennent tous nos territoires, celles-là ne peuvent pas augmenter les cotisations de leurs sociétaires et elles sont donc en difficulté. Or leur disparition progressive et inexorable affaiblit malheureusement l'avenir de nos territoires. Nous devons également y être vigilants. Malheureusement, ce levier a été utilisé.

Le troisième levier, et vous le savez, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons décidé, pour introduire nos travaux, d'inviter le Président de la Commission européenne, Monsieur Juncker, c'est l'Europe qui porte un plan de relance de l'activité économique par un soutien à des investissements publics de l'ordre de 315 milliards d'euros.

Notre modèle économique, vous le savez mieux que quiconque également, Monsieur le Président de la République, repose sur deux moteurs essentiels : la consommation, d'une part, et l'investissement, d'autre part.

L'investissement se répartit entre le privé et le public. L'investissement privé, il n'y en a malheureusement plus beaucoup. Concernant l'investissement public, celui de l'État n'est plus que de 5 milliards d'euros et ceux qui portent les 46 milliards d'euros restant sont ici, devant vous.

Avec les départements et les régions de France, nous portons 70 % de l'investissement public. C'est le seul moteur sur lequel la puissance publique peut avoir un élément d'impulsion qui permette de soutenir la croissance et la création d'emplois.

À l'intérieur de ces 70 %, 60 % de l'investissement sont portés par les communes et par les intercommunalités et c'est justement à ceux-là que vous demandez 60 % de l'effort. C'est une erreur économique que de demander l'effort le plus important à l'acteur le plus véloce et le plus pertinent, à celui qui restitue l'argent du contribuable sous forme de commandes publiques, qui permet aux entreprises du bâtiment, des travaux publics, à nos TPE et à nos PME de travailler.

Il ne faut donc pas s'étonner que la Fédération des travaux publics annonce plusieurs dizaines de milliers d'emplois disparus à la fin 2017.

Dans ce contexte, sauvez les investissements publics, Monsieur le Président de la République, aidez-nous, l'année prochaine, à être aux côtés de la croissance économique de notre pays !

Nous avons tant de choses à nous dire mais, vous le savez, Monsieur le Président, si ce n'était que cela, ce serait déjà intenable dans le calendrier que vous nous avez proposé. Or, en plus, vous nous avez demandé d'exercer des compétences supplémentaires avec des charges supplémentaires.

La décision, annoncée de manière unilatérale par l'État il y a quelques semaines, de l'augmentation du point d'indice, de l'annonce de la prévision du plan carrière et autres, additionnée à la suppression du jour de carence, de la hausse des cotisations des caisses nationales de retraite des agents des collectivités locales, représente plus de 1,5 milliard d'euros de charges budgétaires supplémentaires.

Les agents que nous sommes de la puissance publique, les employeurs que nous sommes des agents de la Fonction publique territoriale se félicitent évidemment que les fonctionnaires aient du pouvoir d'achat supplémentaire, mais, derrière, ce sont des choix de levier fiscal qu'il faudra à nouveau faire ou alors des réductions supplémentaires par rapport à des engagements que nous ne pourrions pas tenir.

Un autre exemple que chacun a bien en tête est l'aménagement des rythmes scolaires. Cette réforme a été menée par décret. Il n'y a pas eu de débat.

Plus personne ici ne remet en cause l'application de ce dispositif. Notre seule revendication, quelles que soient par ailleurs les difficultés que nous avons eues, porte sur une mesure simple : puisque l'État a décidé d'une politique particulière dans le sens du bien de l'enfant avec l'aménagement des rythmes scolaires, personne n'aurait été choqué que l'État finance à 100 % ce dispositif et personne ne serait choqué qu'aujourd'hui, l'État réponde naturellement présent à cette demande de 650 millions d'euros d'investissements.

Nos revendications sont simples et vous les connaissez. Nous vous demandons, André Laignel l'a indiqué dans la résolution générale, la compensation intégrale par l'État de toute nouvelle dépense imposée à nos communes et nos intercommunalités.

Nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, l'annulation de la baisse des dotations en 2017. C'est le fruit d'un consensus. Ce n'est pas un sujet gauche/droite. Ce n'est pas un sujet majorité/opposition. C'est un sujet de défense de nos territoires.

Nous vous demandons également la suppression des frais de gestion sur le recouvrement des recettes locales, comme cela a déjà été décidé pour les départements et les régions, ce dont nous nous réjouissons, car cela constitue des recettes en plus, mais nous ne les avons pas.

Nous vous demandons la simplification du fonds de compensation de la TVA pour réaliser des économies de gestion. La somme est d'un peu plus d'un milliard d'euros

Enfin, nous vous demandons également de lier directement la baisse des dotations avec la réforme de la DGF. Nous l'indiquons clairement : à enveloppe inchangée, il ne pourrait pas y avoir de réforme de la dotation globale de fonctionnement équitable et équitablement répartie dans toutes les communes de France.

Enfin, Monsieur le Président, vous le savez, nous sommes au lendemain d'une année 2015 durant laquelle vous avez imposé un rythme que nous allons qualifier pudiquement de très soutenu dans l'organisation des textes que la représentation nationale a été appelée à débattre.

Le premier portait sur les régions. Treize régions sont désormais organisées, de la taille d'États de l'Union européenne avec des populations et des démographies à traiter. L'avenir dira si cette réforme allait dans le bon sens.

Certains le vivent bien, d'autres, aujourd'hui, s'interrogent. Quoi qu'il en soit, nous faisons confiance aux conseils régionaux légitimement mandatés pour accomplir, dans le cadre des six

années qui viennent, la mission éminente qui est la leur.

Toutefois, nous posons dès à présent une première question : comment, avec des recettes aussi peu dynamiques et avec des missions aussi larges de définition de schéma qui vont de l'enseignement supérieur au tourisme, en passant par le développement international et le développement économique, n'y aurait-il pas, à un moment, une rencontre avec le Chef de l'État sur des revendications pouvant être de nature fédérale et qui iraient peut-être à l'opposé de la construction de notre pays depuis un certain nombre de siècles ?

La deuxième conséquence des textes proposés par votre Gouvernement à la représentation nationale est l'organisation des métropoles. Notre pays a besoin de régions fortes et de métropoles fortes, mais notre pays ne peut pas avoir des trous noirs aspirant toutes les énergies et vidant la quasi-totalité des territoires interstitiels.

Nous devons défendre notre ruralité qui représente, en réalité, la quasi-totalité des communes de France.

L'histoire d'un pays, dit-on, Monsieur le Président, est dans sa géographie et l'histoire de notre pays, dont vous avez l'immense responsabilité de conduire les destinées, est aussi dans sa géographie. Or, cette géographie et cette histoire sont tout simplement les deux filles jumelles de la Révolution française.

La commune est une fille directe de la Révolution française. Son appellation regroupait les bassins de population, les bourgs, les faubourgs, les paroisses, qui permettent, depuis deux siècles, de vivre dans ces bassins de population.

Il en a 36 000. Il y en a trop, dit-on, dans certains endroits.

Quel mépris et quelle méconnaissance !...

Sur les 36 000 communes de France, 33 000 ont moins de 2 500 habitants. Cela représente encore aujourd'hui 36 % de la population française, soit près de 25 millions d'habitants, de Français, d'hommes et de femmes qui paient des impôts, qui ont droit au même service public, à la même couverture numérique, à la même volonté de se tirer vers le haut, à la même volonté de partager le destin collectif !

Or, ces personnes qui y vivent, pour lesquelles nous nous battons et qui sont présentes aujourd'hui devant vous, portent aujourd'hui comme une angoisse et vivent comme une insulte cette idée folle qui est de supprimer les communes de France.

La commune, c'est la dernière petite patrie, c'est la dernière grande famille. La commune, comme le disait Pascal Perrineau, présentant un sondage

grandeur nature sur 20 000 Français, réconcilie les Français avec la République.

En quelque sorte, il y a vous, Monsieur le Président de la République, et il y a nous avec, au milieu, des points d'interrogation.

Faites-nous confiance. Faites cause commune avec nous. Prenez la mesure de notre revendication, qui n'est pas une revendication de ce cortège de pleureuses que nous dénonçons. Ce sont des gens responsables, des femmes et des hommes qui ménagent sans compter leur temps, les week-ends, les nuits, de manière bénévole. Ce sont 500 000 personnes qui sont aux avant-postes de la protection de l'identité de notre pays.

Ce sont ces hommes et ces femmes qui, aujourd'hui, vous demandent de considérer que

nous avons produit l'effort d'assainissement des finances publiques, que nous serons, en temps normal, à vos côtés, mais que, dans des contextes plus difficiles, nous n'aurons plus les moyens de répondre présents.

Je vous demande, Monsieur le Président de la République, au nom des maires de France, de faire cause commune, comme notre premier vice-président l'a dit, pour aider les communes de France à être ce qu'elles sont, c'est-à-dire le terrain et le terreau le plus favorable de la construction d'un idéal républicain pour les générations pour lesquelles nous travaillons.

Faites cause commune avec nous pour que vivent les communes de France et pour que vive la France !